



PLU

Plan Local d'Urbanisme

7.3.2 Guide de préservation des arbres

Projet de PLU révisé arrêté par délibération du Conseil municipal du 25 juin 2024

1. Préserver les arbres

1 – Que planter ?	4
2 – Comment tailler ?	5
3 – Comment protéger ?	6
4 – Liste des espèces végétales recommandées en Essonne	7
5 – Liste des espèces végétales à éviter/ à surveiller en Ile de France	8
6 – La Renouée du Japon	9

Préserver les arbres

QUE PLANTER ?

L'arbre est un être vivant dont le développement futur dépend de son implantation au bon endroit (espace aérien et souterrain nécessaire). Pour se faire, il faut impérativement imaginer l'aménagement final lorsque les arbres seront adultes.

Le choix des espèces de végétaux peut se faire parmi les essences locales, les végétaux exotiques qui se sont acclimatés ou bien parmi les nouvelles variétés. Mais ce choix d'essences doit suivre 5 critères déterminés par la méthode « **VECUS** » afin d'identifier le végétal le mieux adapté au territoire.

A partir des essences existantes, il est nécessaire de choisir des essences adaptées :

Au **V**olume disponible : quelles sont les Contraintes (réseau aérien ou souterrain, Emprise foncière, proximité façade)

À l'**E**sthétique

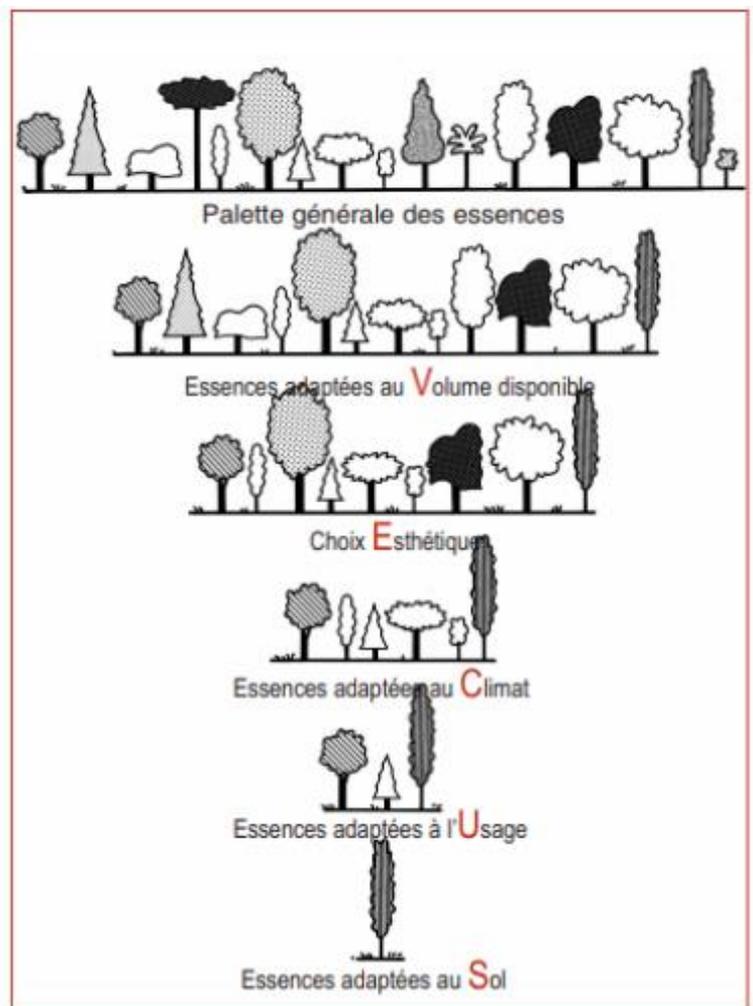
Au **C**limat : y a-t-il de l'eau à proximité ?
Quel est l'ensoleillement ?

À l'**U**sage : quel arbre pour quel usage ?
(Zone de passage, zone de stationnement, Guidage routier)

Au **S**ol : quelle est la nature du sol ?

Après avoir appliqué cette méthode,
Les orientations principales à suivre sont de :

- Diversifier les végétaux plantés pour Favoriser le développement de la Biodiversité
- Privilégier les arbres à petits et moyens Développement
- Privilégier les arbres en forme libre Ou semi libre ne demandant que très peu D'entretien



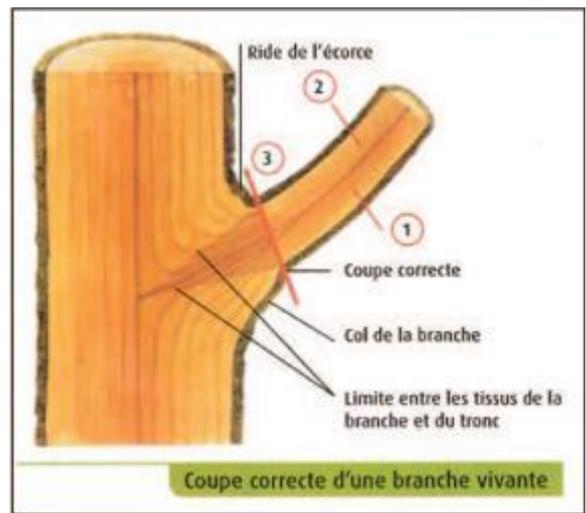
Source : Augustin BONNARDOT, Le choix de l'essence, CAUE 77, avril 2011

Préserver les arbres

COMMENT TAILLER ?

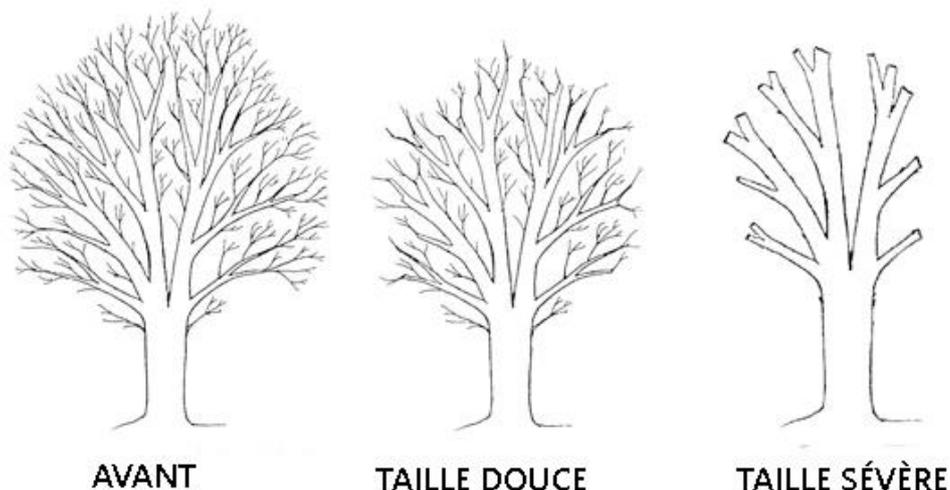
Malgré les nombreuses raisons qui peuvent conduire à tailler un arbre (sécurité, voisinage, ombre...), toute taille de l'arbre le fragilise sur le long terme. Pour que ces interventions ne soient pas néfastes au bon équilibre de l'arbre il est recommandé de suivre les instructions suivantes :

- **Désinfecter les outils** entre deux interventions sur des arbres différents pour éviter la propagation de maladies
- Ne pas couper des branches de diamètre important
- **Respecter l'architecture de l'arbre** et l'objectif de gestion fixé à la plantation
- Pas ou peu d'opérations de taille drastique
- **Pratiquer la taille en été** pour la taille de formation sur les jeunes arbres et la tonte sur les arbres taillés en marquise
- En hiver privilégier la taille des rejets sur têtes de chat mais d'une manière générale éviter toutes tailles pendant la période hivernale
- Une **taille d'entretien régulière** (entre 5 et 10 cm maximum selon les espèces) **tous les 5 à 6 ans** selon le lieu de plantation et l'essence concernée.



Source : La charte de l'arbre, Dordogne-Périgord

Il existe également la **taille douce** qui est une méthode respectueuse de la physiologie de l'arbre car elle respecte des techniques d'angle de coupe qui sont essentiels au bon recouvrement de la plaie. Elle a un coût plus important mais est moins fréquente (8 à 10 ans) que la taille sévère donc c'est un investissement sur la durée.



Source : Les CAUE d'Île-de-France. (s. d.). <https://www.caue-idf.fr/l-abecedaire-du-particulier/arbre-taille-et-elagage>

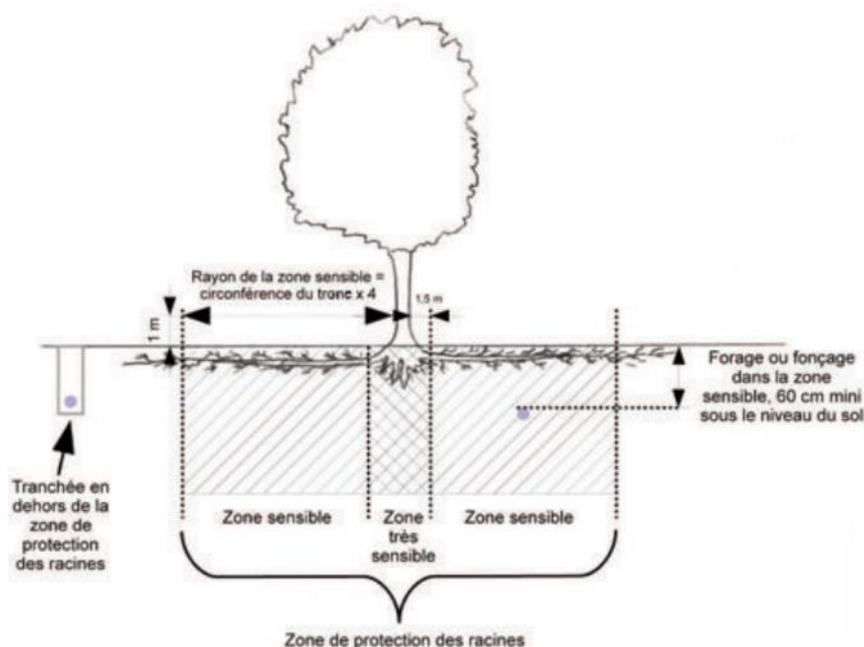
Préserver les arbres

COMMENT PROTÉGER ?

La taille de l'arbre est un critère important qui permet d'augmenter la longévité de l'arbre mais il est tout aussi important de protéger le système racinaire et aérien (tronc et houppier) de l'arbre afin d'éviter les plaies et l'arrivée de maladie.

Les sévices causés aux racines à éviter sont :

- Le compactage des racines dû au passage répété des véhicules
- Le remblaiement à proximité des arbres qui empêchent les racines de trouver les nutriments et l'eau nécessaire au bon développement de l'arbre
- Les blessures sur les racines, l'écorçage ou la section des racines lors de travaux souterrains



Il existe plusieurs solutions pour protéger l'arbre au mieux :

- La végétalisation au pied de l'arbre
- Une plaque métallique et/ou des tuteurs en bois
- L'isolation entière de l'arbre par la pose de barrières de protection lors de chantiers



Photos et schéma source : La charte de l'arbre, Dordogne-Périgord



Listes des espèces végétales recommandées en Essonne

Espèces	
Noms scientifiques	Noms français
Erable champêtre	Acer campestre
Erable plane	Acer platanoides
Erable sycomore	Acer pseudoplatanus
Aulne glutineux	Alnus glutinosa
Bouleau verruqueux	Betula pendula
Charme	Carpinus betulus
Châtaigner	Castanea sativa
Cornouillier sanguin	Cornus sanguinea
Noisetier	Corylus avellana
Aubépine à un style	Crataegus monogyna
Genêt à balais	Cytisus scoparius
Fusain d'Europe	Evonymus europaeus
Frêne élevé	Fraxinus excelsior
Lierre grimpant	Hedera helix
Houx	Ilex aquifolium
Troène commun	Ligustrum vulgare
Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum
Pin sylvestre	Pinus sylvestris
Peuplier tremble	Populus tremula
Merisier	Prunus avium
Prunellier	Prunus spinosa
Chêne sessile	Quercus petraea
Chêne pédonculé	Quercus robur
Groseillier rouge	Ribes rubrum
Robinier faux-acacia	Robinia pseudoacacia

Espèces	
Noms scientifiques	Noms français
Rosier des champs	Rosa arvensis
Rosier des chiens	Rosa canina
Ronce bleue	Rubus caesius
Ronce blanchâtre	Rubus canescens
Ronce commune	Rubus fruticosus
Saule blanc	Salix alba
Saule marsault	Salix caprea
Saule cendré	Salix cinerea
Sureau noir	Sambucus nigra
Alisier torminal	Sorbus torminalis
Tilleul à petites feuilles	Tilia cordata
Orme champêtre	Ulmus minor
Viorne lantane	Viburnum lantana

Source : *Découvrir l'Essonne - la flore-arbres et arbustes.*
(s. d.). <https://www.naturessonne.fr/index.php?id=38&page=4>

Préserver les arbres



Liste des espèces végétales à éviter/ à surveiller en Ile de France

Espèces exotiques envahissantes largement implantées	
Noms scientifiques	Noms français
Erable negundo	Acer negundo
Ailante glanduleux	Ailanthus altissima
Azolla fausse-fougère	Azolla filiculoides Lam
Mousse cactus	Campylopus introflexus
Elodée du Canada	Elodea canadensis Michx
Elodée à feuilles étroites	Elodea nuttallii
Sainfoin d'Espagne	Galega officinalis
Berce du Caucase	Heracleum mantegazzianum
Balsamine du Cap	Berce du Caucase
Balsamine de l'Himalaya	Impatiens glandulifera Royle
Balsamine à petites fleurs	Impatiens parviflora
Lentille d'eau minuscule	Lemna minuta Kunth
Vigne-vierge commune	Parthenocissus inserta
Raisin d'Amérique	Phytolacca americana
Griottier	Prunus cerasus
Laurier-cerise	Prunus laurocerasus
Cerisier tardif	Prunus serotina
Reynoutria sachalinensis	Reynoutria japonica
Renouée invasives	Reynoutria japonica
Robinier faux-acacia	Robinia pseudoacacia
Solidage du Canada	Solidago canadensis
Solidage glabre	Solidago gigantea
Asters invasifs	Symphotrichum sp

Espèces	
Noms scientifiques	Noms français
Symphorine	Symphoricarpos albus
Jussies	Ludwigia grandiflora / Ludwigia peploides
Myriophylle du Brésil	Myriophyllum aquaticum
Mahonia faux-houx; Mahonia à feuilles épineuses	Mahonia aquifolium
Séneçon du Cap	Senecio inaequidens

Source : J. Wegnez, *Les plantes exotiques envahissantes d'Île de France*, Rapport d'étude 2022, CBN du Bassin parisien

Renouées asiatiques: Renouée du Japon et Renouée de Sakhaline

Nom scientifique: *Reynoutria japonica* / *Reynoutria sachalinensis*

Famille: Polygonaceae

Origine géographique: Asie du Nord-Est (Japon, Chine et l'île de Sakhaline)

Floraison: août - octobre

Description de l'espèce

Plantes herbacées vivaces pouvant atteindre 4,5m de hauteur, poussant en massifs denses.

Tiges creuses, tachetées de rouges, apparaissant fin avril et se desséchant en fin d'automne.

Feuilles grandes, alternes.

Fleurs regroupées en grappes de 8 à 12 cm de long.

Racines profondes aux rhizomes ramifiés de 1 à 2 cm de diamètre, se cassant facilement.

Feuilles de la base de la tige nettement tronquées, ovale-triangulaire, atteignant 15 (voir 18 cm) de long, glabres sur la face inférieure (même sur les nervures); fleurs blanches → **Renouée du Japon** (*Reynoutria japonica*)

Feuilles de la base de la tige nettement cordées (en cœur à la base), ovales-oblongues, généralement long de 25 - 40 cm (voir 45) pourvues de poils sur les nervures de la face inférieure ; fleurs blanc verdâtre ou crème → **Renouée de Sakhaline** (*Reynoutria sachalinensis*)

Introduction

Elle a été introduite comme plante ornementale, mellifère et fourragère.

Habitats

Zones alluviales et les berges de cours d'eau, terrains abandonnés, friches, fossés et milieux régulièrement perturbés par l'homme (talus, remblais, voies de chemins de fer, bords de route..) alentours de jardins. Mais aussi lisières de forêts.



Feuilles de Renouée du Japon



Tige



Feuilles de Renouée de Sakhaline

Modes de propagation

Dissémination essentiellement par multiplication végétative à partir de fragments de rhizomes et boutures des tiges. Cette dissémination est réalisée naturellement par l'eau, l'érosion des berges des rivières et parfois les animaux, mais aussi par l'activité humaine par exemple : le déplacement de terres « contaminées » par les renouées, à l'occasion de travaux (construction de routes et des voies de communication, réseaux d'assainissements, aménagements de cours d'eau ou d'espaces verts....).

De plus la force de pénétration de ses racines, lui permettent de conquérir, à partir d'un simple foyer et en quelques saisons, de très larges surfaces (ce potentiel d'expansion est d'ailleurs multiplié lorsque les tiges sont fauchées).



Flours

QUE FAIRE SI J'AI LA RENOUEE DU JAPON DANS MON JARDIN ?



Pourquoi la Renouée du Japon pose-t-elle problème ?

- **Parce qu'elle risque d'envahir votre jardin, puis les terrains limitrophes.**
- Sa croissance est très précoce et très rapide : elle concurrence la végétation en place lorsqu'elle devient un massif en réduisant la couverture de celles-ci et ses rhizomes (racines) sécrètent des toxines pour les autres plantes.
- Le massif de Renouée du Japon peut constituer un mur végétal de plus de 2m de hauteur par ailleurs peu esthétique en hiver.
- **Parce que sa puissance de dissémination est incroyable**
- Ses rhizomes ont de fortes capacités de résistance: un fragment gros comme une bille peut reconstituer un massif (avec les bonnes conditions environnementales pour la plante) même après 10 ans de latence.
- Elle se bouture très facilement à partir de petits fragments de tige (un morceau de 5 g de rhizome a 70 % de chance de redonner un individu).

Aucune technique d'éradication définitive de la Renouée du Japon n'existe !

Les produits chimiques phytosanitaires se sont révélés insuffisants pour la détruire. Pour limiter la pollution des cours d'eau, le Parc déconseille vivement l'usage de produits pesticides contre la Renouée du Japon.

Alors que faire?

CAS 1
Vous découvrez un jeune massif
dans votre jardin (< 2m²)

IL FAUT

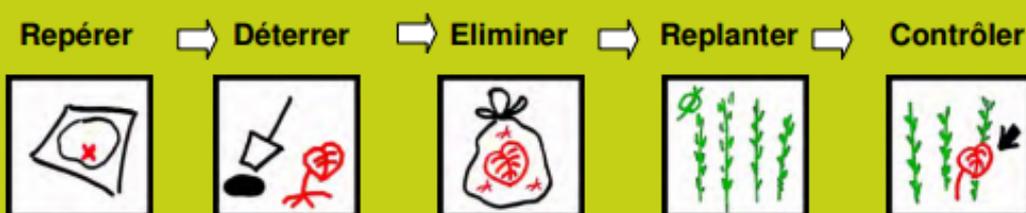
**Retirer la plante pour éviter
son installation**

CAS 2
Vous avez un massif déjà bien constitué
dans votre jardin (> 2m²)

IL FAUT

**Ne pas disséminer la plante
Essayer de la contenir et de l'affaiblir**

Comment ? Suivez les conseils suivants



CAS 1: Vous découvrez un jeune massif dans votre jardin (< 2m²)

1. Repérez le massif sur un plan: vous éviterez ainsi par la suite de déplacer les terres à proximité.
2. Avant que les tiges n'atteignent 1m faites une fosse large et profonde autour de la plante pour retirer à la fois la tige et le rhizome (racines). **Attention!** Travaillez avec soin pour ne pas disséminer des morceaux de rhizome aux alentours.
3. Mettez avec soin la plante, le rhizome et les terres retirées dans un sac étanché pour une élimination en ORDURE MENAGERE (incinération).
4. Nettoyez les outils de jardinage (ciseaux, sécateur...).
5. Plantez à la place de la Renouée du Japon une plante locale à croissance rapide (saule, noisetier..) à 4 pieds/m² ou bien réensemencer en plante sauvage précoce et concurrentielle (liseron, clématite..).
6. Surveiller et renouvelez l'opération 3 fois par an, par déterrage de préférence ou par arrachage sur terrain meuble si vous avez une plante en place.

CAS 2: Vous avez un massif bien constitué dans votre jardin (> 2m²)



1. Ne pas disséminer la plante:

- Mettez toujours les déchets de Renouée du Japon (feuilles, tiges, rhizomes) en sac étanché pour une élimination en ORDURE MENAGERE en incinération. **Attention!** Pas de compostage, pas de tas dans le jardin, cela contribuerait à sa propagation dans votre jardin.
- Ne jamais réutiliser ou déplacer les terres situées à proximité du massif de Renouée du Japon



2. Essayer de la contenir et de l'affaiblir:

- Fauchez ou arrachez régulièrement les tiges lorsqu'elle atteignent 1 m de hauteur afin d'essayer d'épuiser le rhizome. **Attention!** Respecter les précautions d'élimination pour éviter sa dissémination par fragments et nettoyez les outils utilisés.
- Mettez en place une plante concurrente. Quelques suggestions:
 - Planter autour du massif, voire dans le massif quand c'est possible, des plantes arbustives ombrageantes à développement précoce et rapide (saule, sureau, noisetier par exemple) à 4 pieds/m²
 - Pailler avec des déchets de tonte frais de plantes sauvages à développement rapide (clématites, liseron, ortie..).
 - Mettre en place des plantes rampantes à fort pouvoir couvrant.



Informez vos voisins sur le caractère invasif de cette plante afin qu'ils mettent en oeuvre les bonnes pratiques

Nous remercions le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval pour son aide à la réalisation de cette fiche